



ATTESTATION AVANT INSCRIPTION POUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

ADULTE

NOM de l'élève : _____ PRÉNOM de l'élève : _____

Nous attirons votre attention sur le fait que l'activité sportive de l'école de danse comporte des risques d'accidents corporels, tels que chutes diverses dues au sol parfois glissant, aux chaussures non adaptées, ...

Avant de remplir l'attestation, veuillez compléter le questionnaire relatif à votre état de santé :

| | Oui (1) | Non (2) |
|--|------------|------------|
| Votre dernière visite chez le médecin remonte-t-elle à plus de deux ans (avec un contrôle tensionnel et une auscultation cardiaque) ? | | |
| Vous a-t-on déjà signalé un souffle au coeur ? | | |
| Avez-vous déjà ressenti : - des douleurs thoraciques au repos - des douleurs thoraciques à l'effort - des malaises, des évanouissements non expliqués | | |
| Existe-t-il dans votre famille des antécédents de mort subite chez un sujet jeune (-de 45 ans) ? | | |
| Existe-t-il dans votre famille des antécédents de problèmes cardiaques et de tension artérielle chez des sujets jeunes (- de 45 ans) ? | | |
| Est-ce qu'un médecin vous a déjà interdit ou limité votre activité sportive ? | | |
| Avez-vous un traitement en cours (diabète, asthme, hypertension artérielle, autre...) | | |

(1) Si vous avez **répondu OUI** à l'une de ces questions, il est nécessaire de voir un médecin et de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.

(2) Si vous avez **répondu NON** à toutes ces questions, vous pouvez remplir l'attestation suivante :

Je, soussigné(e).....né(e) le certifie ne pas connaître de contre-indications de santé à la pratique du sport en loisirs et déclare avoir pris connaissance des risques encourus et avoir pris toute précaution nécessaire en matière d'assurance.

Je décharge de toute responsabilité l'association Ecole de danse de Treillières, en cas d'accidents corporels survenant lors de séances de sport dans le cadre des activités sportives pour l'année 2022-2023.

Je certifie également que les renseignements fournis sont exacts et qu'une réponse fautive m'engage personnellement et peut être dangereuse pour ma santé.

A Treillières, le

Signature de l'adhérent

(3) rayer les mentions inutiles



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Conditions d'inscription, sont à fournir obligatoirement :

- L'attestation dûment remplie OU le certificat médical
- Bulletin d'inscription
- 4 chèques libellés au nom de l'École de Danse de Treillières

2. Pour des raisons de sécurité, les parents doivent accompagner les enfants aux cours jusqu'à la salle de danse et s'assurer de la présence d'un professeur ou d'un représentant de l'École de Danse. Ils doivent reprendre les enfants à la sortie de la salle de danse.

3. Les enfants sont sous la responsabilité des parents tant qu'ils ne sont pas rentrés en cours dans la salle de danse et dès que le cours est terminé.

4. En cas d'accident, les parents autorisent le professeur ou un membre du bureau de l'École de Danse à faire appel au médecin de garde le plus proche ou à hospitaliser l'enfant au CHU de Nantes si le cas le nécessite.

5. Il n'y aura aucun cours en dehors de ceux fixés au calendrier établi par l'École de Danse sauf en cas d'absence prolongée d'un professeur.

6. L'arrêt des cours pendant l'année n'entraînera pas le remboursement des cotisations versées (sauf en cas de déménagement ou d'incapacité d'exercice certifiée par un médecin où une retenue de 30 % sur le montant des trimestres non effectués sera alors appliquée).

7. L'École de danse se réserve le droit de supprimer un cours, après les inscriptions définitives du mois de septembre, si le quota de 12 élèves au minimum par cours n'est pas atteint. Il sera alors proposé aux personnes inscrites soit un autre cours, avec un autre professeur et à un horaire différent soit le remboursement total des sommes versées.

8. En cas d'absence de certificat médical OU d'attestation de santé, aucun élève ne pourra accéder aux cours

Signature du responsable légal